

EXTRAIT DU COMPTE RENDU - AFFICHAGE

COMPTE - RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 Mars 2017

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de présents : 39
Nombre de votants : 39

Date de la convocation : 22 Mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des Fêtes de La Ronde sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERVANT, Président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique. Monsieur le Président accueille les membres présents :

Présents :

MM. FAGOT, DEBEGUE, Mme DUPRAZ, délégués d'Andilly les Marais,
M. TAUPIN, délégué d'Angliers,
Mme ROCHETEAU, déléguée de Benon,
MM. BOISSEAU, BAUDOUIN, Mmes BOUTET, BRAUD, délégués de Charron,
Mme BOIREAU, M. PARPAY, délégués de Courçon d'Aunis,
M. RENAUD, délégué de Cram-Chaban,
M. BESSON, délégué de Ferrières,
M. GALLIAN, délégué de La Grève sur Mignon,
M. PELLETIER, délégué de La Laigne,
M. SERVANT, Mme GUINET, délégués de La Ronde,
Mme LACHEVRE, déléguée suppléante du Gué d'Alléré,
M. BLANCHARD, délégué de Longèves,
MM. BELHADJ, MIGNONNEAU, BONTEMPS, BODIN, MAITREHUT, Mmes MAINGOT, GALLIOT, délégués de Marans,
M. NEAU, délégué de Nuaillé d'Aunis,
Mme BOUTILLIER, déléguée de Saint Cyr du Doret,
MM. PETIT, SUIRE, Mmes VIVIER, GATINEAU, délégués de Saint Jean de Liversay,
Mme AMY-MOIE, M. PAJOT,
M. LUC, Mme DUPE, délégués de Saint Sauveur d'Aunis,
M. BOUHIER, délégué de Taugon,
M. VENDITTOZZI, Mme SINGER, délégués de Villedoux.

Absents excusés : M. CRETET, Mme NICOL.

Assistaient également : Monsieur MARAIS, Trésorier, Mmes HELLEGOUARS, Administration Générale et GAUFFENIC, Finances.

Secrétaire de séance : Corinne SINGER

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président précise que l'ordre des questions sera modifié par rapport à l'ordre du jour.

1. ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DU 28 SEPTEMBRE 2016 ET DU 18 JANVIER 2017

Approbation, à l'unanimité, des comptes-rendus des Conseils Communautaires du 28 Septembre 2016 et du 18 Janvier 2017.

2. FINANCES – COMPTES DE GESTION 2016 – BUDGET PRIMITIF ET BUDGETS ANNEXES

Le Conseil de Communauté, a déclaré à l'unanimité que les comptes de gestion de la Communauté de Communes Aunis Atlantique dressés, pour l'exercice 2016 par le Receveur, Monsieur MARAIS, comptable du Trésor, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

3. FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire sous la présidence de Madame MAINGOT, doyenne, examine le Compte Administratif 2016 du Budget Principal.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) DEPENSES : 6 453 445,94 €

B) RECETTES : 7 413 238, 20€

Le Résultat reporté N-1 est égal à : 3 791 054,66 €

C) BILAN DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les économies réalisées sur les dépenses, ainsi que les recettes effectivement perçues, ont fait apparaître un excédent de fonctionnement (hors résultat reporté) de 959 792,26 €.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

A) DEPENSES : 2 085 173,45€

B) RECETTES: 1 054 158,03 €.

Le Résultat reporté N-1 est égal à : 1 045 410.14 €

C) RESTES A REALISER :

* Programme siège CDC (op. n°2005-1) : 50 500 €

* Aménagements Espace (op. n°2007-2) : 119 630 € + 80 370 €

* Actions économiques & La Pénissière (op. n°2011-01) : 70 000 €

* Fonds de concours (op. n°2012-2) : 321 500 €

* Patrimoine Entretien (op. n°2015-02) : 5 000 €

* Chinetterie (op. n°2015-03) : 17 000 €

* Gymnase Marans (op. n°2015-05) : 4 800 €

* Travaux Gymnase Courçon (op. n°2015-02) : 184 100 € + 609 850 €

D) BILAN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : La réalisation des dépenses s'élevant à 2 085 173,45 €, celle des recettes à 1 054 158,03 €, la section d'investissement de l'exercice 2016 affiche un résultat global d'exécution de 1 031 015.42 €.

Le Conseil de Communauté, sous la présidence de Madame MAINGOT, après avoir délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur SERVANT, Président, après s'être fait présenter les résultats du budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2016,

Monsieur le Président étant sorti pour le vote :

Votants : 38 POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS – CA 2016 - BP

Après avoir présenté aux membres du Conseil de Communauté, le Compte Administratif 2016 du Budget Principal, il a été décidé le report du résultat cumulé comme suit :

> Affectation en réserves (1068) : 228 656,00 €

> Report en section de fonctionnement (002) : 4 522 190,92 €

Votants : 39 POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5. FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGETS ANNEXES

Le Conseil de Communauté, sous la présidence de Madame Mauricette MAINGOT, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016 des différents budgets annexes dressés par Monsieur Jean-Pierre SERVANT, Président, après s'être fait présenter les résultats de chacun des budgets primitifs concernés et les éventuelles décisions modificatives de l'exercice 2016,

1° Lui donne acte de la présentation faite des dits comptes administratifs 2016, tels qu'exposés ci-avant,

2° Constate pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

Monsieur le Président étant sorti pour le vote.

Environnement Déchets (M4)

Dépenses de fonctionnement :	2 373 577,21 €
Recettes de fonctionnement :	2 275 174,94 €
Résultat reporté :	98 402,27 €
Solde d'exécution :	0 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0 €
Solde :	0 €

Maisons de l'enfance

Dépenses de fonctionnement :	1 326 187,29 €
Recettes de fonctionnement :	1 373 240,46 €
Résultat reporté :	0,00 €
Excédent :	47 053,17 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	16 282,02 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Résultat reporté :	- 30 771,15 €
Déficit/excédent :	-47 053,17 €
Restes à réaliser Investissement Dépenses :	6 930,00 €
Restes à réaliser Investissements Recettes :	0,00 €

Pôle Nature

Dépenses de fonctionnement :	184 503,73 €
Recettes de fonctionnement :	256 112,90 €
Résultat reporté :	0,00 €
Déficit/excédent :	71 609,17 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	93 366,51 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Déficit/excédent reporté :	- 8 242,66 €
Solde :	-101 609,17 €
Restes à réaliser Investissement Dépenses :	3 730,00 €
Restes à réaliser Investissements Recettes :	0,00 €

Prodélec

Dépenses de fonctionnement :	50 000,00 €
Recettes de fonctionnement :	50 475,30 €
Résultat reporté :	5 084,71 €
Déficit/excédent :	5 560,01 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Solde :	0,00 €

Zone d'activités Beauvallons

Dépenses de fonctionnement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement :	150 298,85 €
Résultat reporté :	- 65 295,68 €
Déficit/excédent :	85 003,17 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Déficit/excédent reporté :	0,00 €
Solde :	0,00 €

Zone d'activités Beauvallons 2

Dépenses de fonctionnement :	11 356,50 €
Recettes de fonctionnement :	10 590,00 €
Résultat reporté :	0,00 €
Déficit/excédent :	766,50 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	10 590,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Déficit/excédent reporté :	0,00 €
Solde :	-10 590,00 €

Ateliers Relais (Courçon)

Dépenses de fonctionnement :	42 720,91 €
Recettes de fonctionnement :	52 796,47 €
Résultat reporté :	- 224 777,21 €

Solde d'exécution :	- 214 701,65 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	54 425,72 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Résultat reporté :	486 768,68 €
Solde :	432 342,96 €
Restes à réaliser Investissement Dépenses :	9 000,00 €
Restes à réaliser Investissements Recettes :	0,00 €

Zone d'activités de Saint Francois

Dépenses de fonctionnement :	324 675,58 €
Recettes de fonctionnement :	314 601,19 €
Résultat reporté :	187 905,93 €
Solde :	177 831,54 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	665 891,73 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Déficit/excédent :	0,00 €
Solde :	- 665 891,73 €

Zone d'activités du Cerisier (Villedoux)

Dépenses de fonctionnement :	151 536,21 €
Recettes de fonctionnement :	33 367,00 €
Résultat reporté :	118 169,21 €
Déficit/excédent :	0 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	151 536,21 €
Déficit/excédent reporté :	- 360 686,79 €
Solde :	209 150,58 €

Zone d'activités commerciale de Charron

Dépenses de fonctionnement :	352 318,34 €
Recettes de fonctionnement :	345 457,60 €
Résultat reporté :	- 148 781,82 €
Déficit/excédent :	- 155 642,56 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	595 946,84 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	879 907,73 €
Déficit/excédent reporté :	- 515 066,94 €
Solde :	-231 106,05 €
Restes à réaliser Investissement Dépenses :	0,00 €
Restes à réaliser Investissements Recettes :	0,00 €
Solde :	0,00 €
Résultats cumulés :	- 386 748,61 €

Zone d'activités La Marina (Charron)

Dépenses de fonctionnement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement :	0,00 €
Résultat reporté :	0,00 €
Déficit/excédent :	0,00 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Solde :	0,00 €

Ateliers relais (Zone d'activités du Cerisier Villedoux)

Dépenses de fonctionnement :	282,34 €
Recettes de fonctionnement :	16 488,00 €
Résultat reporté :	- 100,61 €
Déficit/excédent :	16 105,41 €
Dépenses d'investissement :	920,80 €
Recettes d'investissement :	138 905,99 €
Déficit/excédent reporté :	- 794 970,92 €
Solde :	- 656 985,73 €
Restes à réaliser Investissement Dépenses :	0,00 €
Restes à réaliser Investissements Recettes :	0,00 €
Solde :	0,00 €
Résultats cumulés :	- 640 880,32 €

Zone d'activités de Saint Ouen d'Aunis

Dépenses de fonctionnement :	0,00 €
Recettes de fonctionnement :	0,00 €
Résultat reporté :	0,00 €
Déficit/excédent :	0,00 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Solde :	0,00 €

Zone commerciale Ferrières- Saint Sauveur

Dépenses de fonctionnement :	85 352,67 €
Recettes de fonctionnement :	0,00 €
Résultat reporté :	- 6330,82 €
Déficit/excédent :	91 683,49 €
Dépenses d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Recettes d'investissement y compris stocks :	0,00 €
Solde :	0,00 €

Votants : 38 POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS – CA 2016 – BUDGETS ANNEXES

Après avoir présenté aux membres du Conseil de Communauté les Comptes Administratifs 2016 des Budgets Annexes, il a été procédé à l'affectation des résultats des budgets annexes de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire, **A DECIDE**

Vu le Budget Annexe Maison de l'Enfance

- sur proposition du Président, après débats, de reporter le résultat cumulé comme suit :

> Affectation en réserves (1068) :	47 053,17 €
> Report en section de fonctionnement (002) :	0,00 €

Vu le Budget Annexe Pôle Nature

- sur proposition du Président, après débats, de reporter le résultat cumulé comme suit :

> Affectation en réserves (1068) :	71 609,17 €
> Report en section de fonctionnement (002) :	0,00 €

Vu le Budget Annexe Prodélec

- sur proposition du Président, après débats, de ne pas affecter de report de résultat pour l'exercice 2016 (report 002)

Vu le Budget Annexe des Ateliers Relais (Courçon)

- sur proposition du Président, après débats, de ne pas affecter de report de résultat pour l'exercice 2016.

Vu le Budget Annexe de la zone de commerces de Charron

- sur proposition du Président, après débats, de ne pas affecter de report de résultat pour l'exercice 2016.

Vu le Budget Annexe Ateliers relais Villedoux

- sur proposition du Président, après débats, de reporter le résultat cumulé comme suit :

> Affectation en réserves (1068) :	16 105,41 €
> Report en section de fonctionnement (002) :	0,00 €

Votants : 39 POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6A. FINANCES – BUDGET ANNEXE PRODELEC - AFFECTATION EXCEDENT FONCTIONNEMENT AU BUDGET PRINCIPAL

En complément de la délibération générale d'affectation des résultats, la section de fonctionnement du budget annexe Prodélec (panneaux photovoltaïques) est excédentaire.

Le Conseil Communautaire, **a décidé** après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'affecter en section de fonctionnement recettes du budget principal, la somme de 5 560 € correspondant à une partie de l'excédent de la section d'exploitation du budget annexe Prodélec.

7. FINANCES – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ZA SAINT OUEN

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire **a décidé** de clôturer de budget annexe ZA Saint Ouen d'Aunis qui depuis sa création, n'a eu aucun mouvement financier et n'a aucun projet en prévision.

8. FINANCES – VOTE DE LA FISCALITE

Le Conseil lors du débat d'orientation budgétaire avait constaté qu'un gel des taux de fiscalité était possible pour 2017 compte tenu des projets en cours de développement. Cette hypothèse ayant été retenue et validée lors de la réalisation du projet de budget 2017, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé de voter pour l'année 2017 les taux ci-dessous :

- CFE : 22,50
- taxe d'habitation : 9,11
- foncier bâti : 1,27
- foncier non bâti : 6,40

9. FINANCES – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2017

Monsieur le Président, en coordination avec monsieur LUC, conseiller en charge des finances, a présenté au Conseil le projet de budget principal pour 2017.

Le Conseil Communautaire, entendu les exposés du Président et du conseiller chargé des Finances, vu les documents présentés et après en avoir délibéré avec 37 pour et 2 abstentions, a **décidé** d'adopter le budget principal 2017 dont le montant s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement :	12 052 747,22 Euros.
Section d'investissement :	6 214 800,00 Euros.
Soit un total de :	18 267 547,22 Euros.

Ce budget est voté par nature et reprend le résultat du compte administratif 2016. Le Conseil a voté le budget au niveau des chapitres budgétaires. De même ont été intégrés dans le document budgétaire les attributions de subventions individualisées.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 820 638,72 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	1 551 395,00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	2 102 000,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 333 915,22 €
Chapitre 66 - Charges financières	105 500,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	305 104,00 €
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	2 573 594,28 €
Chapitre 042 – Op. d'ordre de transfert entre sections.....	250 600,00 €

Recettes

Chapitre 013 - Atténuation de charges	200 000,00 €
Chapitre 70 - Produits des Services du Domaine et ventes diverses	104 160,00 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	5 233 606,00 €
Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations	1 923 741,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.....	67 000,00 €
Chapitre 76 – Produits financiers	50,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	2 000,00 €
Chapitre 78 – Reprises sur amortissements & provisions.....	0,00 €
Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté	4 522 190,22 €
Chapitre 042 – Op. d'ordre de transfert entre sections.....	0,00 €

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation de la section d'investissement par opérations en dépenses et recettes.

* Opérations financières

Dépenses :

Chapitre 27638 – Immo fin Etablis Publics :.....	435 000,00 €
Chapitre 1641 – Emprunts :.....	240 000,00 €
Chapitre 165 - Dépôts et cautionnements.....	0,00 €
Chapitre 020 – Dépenses imprévues :	105 000,00 €
Chapitre 040 – Transfert entre sections :	0,00 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	0,00 €

Recettes :

Chapitre 024 – Produit des cessions d'immobilisation :.....	330 000,00 €
Chapitre 10 (F.C.T.V.A.) - Ressources propres ext. :	300 000,00 €

Chapitre 13 – Autres recettes financières	0,00 €
Chapitre 021 - Vir. venant de la Sect° de Fonct :	2 573 594,28 €
Chapitre 040 – Transfert entre sections (Amortissements) :	250 600,00 €
Chapitre 1068 - Excédent de Fonct. Capitalisé :	228 656,00 €
Chapitre 165 - Dépôts et cautionnements	0,00 €
Chapitre 001 -Excédent d'investissement reporté :	14 394,72 €

*** Investissement non individualisé**

Dépenses :

Chapitre 2151 – Réseaux de voirie.....	365 100,00€
--	-------------

Les opérations mentionnent les restes à réaliser (RAR) et les nouvelles propositions.

*** Siège de la CDC (op. n°2005-1)**

Dépenses :

R.A.R. - Chapitre 20 – Autres Immob. incorporelles	5 000,00 €
Chapitre 20 – Autres Immo incorporelles	25 000,00 €
R.A.R. - Chapitre 21 – Immob. Corporelles.....	45 500,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.....	135 000,00 €

Recettes :

Chapitre 13 – Subventions	5 600,00 €
---------------------------------	------------

*** Aménagement espace (op. n°2007-02)**

Dépenses :

R.A.R - Chapitre 20 – Autres Immob. Corporelles	119 630,00 €
Chapitre 20 – Autres Immo incorporelles	585 700,00 €
Chapitre 204- Subventions d'équipement versées	162 000,00 €
R.A.R - Chapitre 23 - Immobilisations en cours.....	80 370,00 €

Recettes :

R.A.R - Chapitre 13 – Subventions	241 405,00 €
---	--------------

*** Actions économiques et La Pénissière (op. n°2011-01)**

Dépenses :

Chapitre 21 - Immob. Corporelles.....	210 000,00 €
R.A.R. - Chapitre 21 - Immob. Corporelles.....	70 000,00 €

*** Fonds de concours (op. n°2012-02)**

Dépenses :

R.A.R. - Chapitre 2041 – Bat Installations/Subv. équipement organismes pub	321 500,00 €
--	--------------

*** Travaux Gymnase Courçon (op. n°262)**

Dépenses :

R.A.R. - Chapitre 21 – Immob. Corporelles.....	184 100,00 €
Chapitre 21 - Immob. Corporelles.....	15 900,00 €

Recettes :

R.A.R. - Chapitre 13 – Subventions	609 850,00 €
--	--------------

*** Voirie/Réseaux (op. n°2015-01)**

Dépenses :

R.A.R. - Chapitre 21 – Immob. Corporelles.....	0,00 €
Chapitre 21 – Immob. Corporelles	20 000,00 €

*** Patrimoine - Entretien (op. n°2015-02)**

Dépenses :

Chapitre 21 - Immob. Corporelles.....	115 000,00 €
R.A.R. - Chapitre 21 – Immob. Corporelles.....	5 000,00 €

*** Chinetterie (op. n°2015-03)**

Dépenses :

R.A.R. - Chapitre 23 - Immob. en cours.....	17 000,00 €
Chapitre 23 – Constructions	983 000,00 €

Recettes :

Chapitre 13 – Subventions	583 000,00 €
---------------------------------	--------------

*** Base nautique (op. n°2015-04)**

Dépenses :

Chapitre 23 – Constructions40 000,00 €

*** Gymnase Marans (op. n°2015-05)**

Dépenses :

R.A.R. - Chapitre 23 - Immob. en cours4 800,00 €

Chapitre 23 – Constructions1 395 200,00 €

Recettes :

Chapitre 13 – Subventions816 700,00 €

***Nouveau siège CdC (op. n°2015-06)**

Dépenses :

Chapitre 23 – Constructions200 000,00 €

Recettes :

Chapitre 13 – Subventions116 000,00 €

***Mobilité (op. n°2017-01)**

Dépenses :

Chapitre 20 – Autres Immo incorporelles30 000,00 €

Chapitre 21 – Immob. Corporelles250 000,00 €

Recettes :

Chapitre 13 – Subventions145 000,00 €

***Etude Culturelle (op. n°2017-02)**

Dépenses :

Chapitre 20 – Autres Immo incorporelles30 000,00 €

***Gare de Marans (op. n°2017-03)**

Dépenses :

Chapitre 21 – Immob. Corporelles20 000,00 €

10. FINANCES – CHANGEMENT DE DENOMINATION BUDGET ANNEXE ATELIERS-RELAIS COURÇON

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **a approuvé** le principe de regroupement des budgets consacrés aux ateliers relais et **a décidé** de changer la dénomination du Budget Annexe Ateliers-relais Courçon pour « Ateliers-relais Immobilier d'Entreprises ».

11. FINANCES – VOTE DES BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Président, en coordination avec monsieur LUC, conseiller en charge des finances, a présenté au Conseil les projets des budgets annexes pour 2017.

Le Conseil Communautaire, **a décidé**

- d'adopter le budget annexe **Environnement Déchets** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 2 702 500 €

Section d'investissement : 0 €

- d'adopter le budget annexe **Maisons de l'Enfance** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 1 415 584,00 €

Section d'investissement : 101 083,17 €

- d'adopter le budget annexe **Pôle Nature** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 186 067,00 €

Section d'investissement : 111 051,17 €

- d'adopter le budget annexe **Prodélec** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 55 560,01 €

Section d'investissement : 0 €

- d'adopter le budget annexe de la zone d'activités des **Ateliers Relais** (zone du Cerisier Villedoux) qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 37 868,74 €
 Section d'investissement : 656 985,73 €

- d'adopter le budget annexe **Ateliers Relais Immobilier d'entreprises** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 434 201,65 €
 Section d'investissement : 1 374 300,00 €

- d'adopter le budget annexe **Zone de Beauvallon** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 206 734,17 €
 Section d'investissement : 0 €

- d'adopter le budget annexe de la zone d'activités de **Saint François** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 1 029 591,73 €
 Section d'investissement : 857 291,73 €

- d'adopter le budget annexe de la zone d'activités des **Cerisiers** (Aménagement Villedoux) qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 209 150,58 €
 Section d'investissement : 209 150,58 €

- d'adopter le budget annexe de la zone commerciale de **Charron** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 243 992,56 €
 Section d'investissement : 277 606,05 €

- d'adopter le budget annexe de la zone d'activités de **Ferrières - Saint Sauveur** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 342 283,49 €
 Section d'investissement : 342 283,49 €

- d'adopter le budget annexe de la zone d'activités marines « **La Marina** » qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 700 €
 Section d'investissement : 10 000 €

- d'adopter le budget annexe de la zone d'activités de **Beauvallons II** qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 85 766,50 €
 Section d'investissement : 96 356,50 €

- d'autoriser son Président à demander les subventions nécessaires à l'équilibre des opérations inscrites aux différents budgets annexes, auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental ainsi qu'au titre des fonds structurels, des fonds Etat.

Votants : 39 POUR : 39 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

12. FINANCES – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

Le Conseil Communautaire, vu le document budgétaire et les tableaux détaillés des subventions, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions telles que détaillées ci-dessous et d'autoriser son Président à signer les conventions d'objectifs ou d'encadrement pouvant être mises en place à cette occasion :

SOCIAL

STRUCTURE/ACTIONS	Proposition 2017
ESPACE MOSAIQUE COURCON	126 116,00 €
CENTRE SOCIAL LES PICTONS	156 118,00 €
ACTION SOCIALE AIDE AUX PERSONNES	28 316,00 €
ADMR Marans (aide au loyer)	6 000,00 €
ADMR Courçon (aide au loyer)	6 000,00 €
Banque alimentaire Marans	7 000,00 €
Banque alimentaire St Jean courçon	7 420,00 €
ADIL	1 896,00 €
POLITIQUES EDUCATIVES	16 900,00 €
Projets du collège M. Calmel MRS	5 470,00 €
Projets collège J. Monnet	6 430,00 €
Soutien PEL actions innovantes 12-17 ans	5 000,00 €
VIE SOCIALE INSERTION DES JEUNES	65 847,68 €
Mission locale	28 363,00 €
Briquetterie aide à l'emploi des - 25 ans	26 520,00 €

	Briquetterie solde 2016	10 964,68 €
	TOTAL	393 297,68 €
Enfance Jeunesse		
	STRUCTURE/ACTIONS	Proposition 2017
	Fonctionnement Ludothèque-Clés des champs	38 941,00 €
	ACM Andilly (commune)	10 114,00 €
	ACM Angliers (commune)	10 353,00 €
	ACM (Centre Loisirs Courçonnais CLC) : Courçon 28875€	30 592,00 €
	ACM Marans (commune)	14 979,00 €
	ACM Nuaillé (commune)	13 797,00 €
	ACM Saint jean (commune)	35 677,00 €
	ACM St Sauveur (p'tits ligouriens)	23 952,00 €
	ACM Villedoux	15 573,00 €
	ACM St Ouen (communal)	12 016,95 €
	ACM SIVOS Benon Ferrières	8 633,00 €
	BAFA BAFD (sur demande écrite et factures)	12 000,00 €
	TOTAL Enfance jeunesse	240 298,95 €
Culture		
	STRUCTURE/ACTIONS	Proposition 2017
	Ecole de musique Point d'Orgue	60 187,00 €
	Ecole de musique Accord Parfait	20 000,00 €
	Voix d'Aunis	6 000,00 €
	Les Mots d'Images/Le Marais Rouleau	8 000,00 €
	Total culture	94 187,00 €
Sport		
	STRUCTURE/ACTIONS	Proposition 2017
	FC Nord 17	6 600,00 €
	Football Club du Canton de Courçon	12 000,00 €
	Total sport	18 600,00 €
Divers		
	STRUCTURE/ACTIONS	Proposition 2017
	DIVERS	
	Fête régionale de la terre	5 000,00 €
	Club d'entreprises	34 696,00 €
	Total Divers	39 696,00 €

Monsieur BODIN et Mmes GATINEAU et BOUTET n'ont pas pris part au vote.

Les crédits sont inscrits au Budget Principal 2017 – article 6574, 6281.

13. ORGANISATION CDC – RESTITUTION AUDIT

Monsieur le Président a rappelé aux membres présents que par délibération du 6 Juillet 2016, le Bureau Communautaire avait approuvé la réalisation d'un audit de l'ensemble des services de la Communauté. Son objet était d'arriver à une rationalisation dans le fonctionnement de l'ensemble des services de la Communauté, tant du point de vue organisationnel que sur le plan des ressources humaines.

Pour arriver à cette rationalisation des activités et des fonctionnements, le Cabinet retenu, SPQR, devait donc :

- réaliser un audit organisationnel,
- présenter des pistes d'économies,
- proposer un ou des plans d'actions.

Après une présentation des résultats de cet audit par le cabinet SPQR, les préconisations proposées ont été les suivantes :

- Un changement de Direction Générale
- Des améliorations complémentaires sur la Petite Enfance et sur la période transitoire.
- La définition d'une organisation cible à la hauteur d'une collectivité développée. Celle-ci repose sur plusieurs changements par rapport à l'organisation actuelle et notamment :

-la structuration de l'organisation en trois Pôles (Direction Administration- Moyens ; Direction Développement du territoire ; Direction Développement Humain – Social),

-un directeur de cabinet.

La décision de changement de Direction générale relève de l'autorité du Président. Elle a néanmoins été prise en concertation avec les Vice-Présidents fin 2016. La validation d'un tel organigramme fonctionnel relève de la décision des élus, les modalités de sa mise en œuvre sera par la suite confiée au futur Directeur/trice Général(e) des Services de la Communauté de Communes.

Vu l'exposé de SPQR, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 23 voix Pour, 3 voix Contre et 13 Abstentions, a **validé** les 3 orientations organisationnelles préconisées et notamment l'organigramme cible de la Communauté de Communes et a **autorisé** le Président à la mise en place de cet organigramme cible.

14. RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a **approuvé** les modifications du tableau des effectifs exposés et a autorisé son Président à procéder aux recrutements selon les dispositions propres à la fonction publique territoriale :

1 – Au titre de l'évolution de carrière - AVANCEMENTS DE GRADE

Filière administrative

Attaché hors classe : 1

Adjoint administratif Ppal 1^{ère} Classe : 2

Filière Animation

Adjoint animation Ppal 2^{ème} Classe : 1

Filière Médico-Sociale

Auxiliaire Puér. Ppal 1^{ère} Classe : 1

2 – Au titre d'une réorganisation administrative

En appui du CIAS - Filière Administrative : Attaché (catégorie A) à temps non complet (28/35ème) : 1

Missions : partage de la mission Vie Sociale avec la Direction du CIAS

Secteur Administratif : Un poste - Chargé(e) de Mission Communication (catégorie A) à temps complet

3- Dans le cadre de l'équilibre entre emplois titulaires et emplois contractuels suite aux derniers recrutements (ne concerne que les agents contractuels) :

Deux postes – Catégorie Adjoints Administratifs à temps complet correspondant aux postes d'Accueil et REOM

Un poste de Conseiller en Prévention à temps complet. (Services techniques)

15. CULTURE/FINANCES – ECOLES DE MUSIQUE – CONVENTIONS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a **décidé** de valider les modalités et les termes des conventions d'objectifs encadrant le versement de la subvention annuelle de fonctionnement des écoles de musique et de danse associative intercommunales et a autorisé le Président à signer les conventions correspondantes.

16. AMENAGEMENT DE L'ESPACE – PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE N°6 DE LA COMMUNE DE VILLEDoux – CONTINUTE ACCORD DE LA COMMUNE - COMPLEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a **décidé** de compléter sa délibération du 9 Novembre 2016 de la décision d'accord de cette reprise de révision, prise par la Commune de Villedoux par délibération en date du 6 Mars 2017.

17. ADMINISTRATION GENERALE – LOYERS BUREAUX SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a **décidé** de valider les montants de location suivants et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdits baux avec les trois structures locataires.

en m ²	Bureaux	Garage	TOTAL	Loyer annuel	Loyers + charges mensuels
OTAMP	69,68		69,68	5 853,12 €	897,09 €
CA17	12,50	17,16	29,66	1 873,68 €	229,57 €
PNR	31,20	35,40	66,60	4 320,00 €	543,28 €
sous-total	113,38	52,56	165,94		
CdC AA*	56,85		56,85		333,96 €
TOTAL	170,23	52,56	222,79	12 046,80 €	2 003,90 €

Les baux prendront effet au 1^{er} avril 2017 et seront conclus pour une durée de trois ans.

18. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZC DE L'AUNIS FERRIERES – DEPOT DE PIECES LOTISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a **décidé** d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches relatives au dépôt de pièces du lotissement de la Zone Commerciale de l'Aunis auprès de l'Eude SCP HEDELIN FLEURIMON et signer lesdits documents.

19. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZA BEAUX VALLONS SAINT SAUVEUR D'AUNIS – VENTE DE TERRAINS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **a décidé** d'autoriser la vente de la parcelle ZS 235 de la Zone Artisanale de Beaux Vallons à Saint Sauveur d'Aunis d'une surface de 1 573 m² située rue de Porte Fâche, afin de construire un bâtiment artisanal en lien avec une activité d'électricien, au prix proposé de 16 € HT à m².

Le montant de la vente s'élève donc à 25 168 € HT. Les frais et taxes liés à cette acquisition seront supportés par l'acquéreur.

20. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE PRODUITS FERMIERS – DEMANDES DE SUBVENTION DETR – FSIPL - LEADER

Suite à la demande d'une association locale de producteurs fermiers et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, la collectivité a décidé de construire un bâtiment destiné à accueillir leur « point de vente collectif ». Le lieu d'implantation est prévu sur la zone d'activités Ferrières/Saint Sauveur.

Le plan de financement est le suivant : Coût estimatif des travaux : 450 000 € H.T.

FSIPL	75 000 €
DETR 30 %	135 000 €
LEADER	100 000 €
CC Aunis Atlantique	140 000 €
Total H.T.	450 000 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **a décidé** :

- ⇒ de valider le plan de financement présenté,
- ⇒ de solliciter la subvention présentée au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2017, critères d'éligibilité Catégorie : 3 - Développement, maintien et mutualisation des services publics, Sous-catégorie : 3.2 - Maintien des commerces ou multi-services en milieu rural - Taux d'intervention maximum : 30 %
- ⇒ de solliciter l'aide de l'Etat suivant le contrat de ruralité signé entre la CdC Aunis Atlantique et l'Etat en déposant un dossier de demande de subvention auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL).
- ⇒ de déposer le dossier de demande de subvention LEADER.

21. INFORMATIONS DIVERSES

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures 30.

Affichage le 1^{er} Juin 2017

Le Président
Jean-Pierre SERVANT